

Image not found or type unknown



# RESTAURATION DANS ASSOCIATION 1901

Par **DECOUSUE38**, le **09/04/2019** à **11:05**

Bonjour, une association 1901 possède un bar et une cuisine, d'où restauration deux fois par semaine . Pour le bar, le président n'a pas fait la formation obligatoire pour licence IV. A chaque soirée, il y a beaucoup de clients qui sortent ivres, et sont de ce fait, dangereux. Quant aux personnes qui concoctent les repas, doivent-elles avoir un diplôme de cuisine et d'hygiène? Merci de votre réponse